

Par-delà le “Röstigraben”: l’électorat suisse partagé face à l’UE

JOSE ANSON^{*} et OLIVIER CADOT^{**}

Classification JEL: F11, F13, F15

Mots clefs: international trade, Switzerland, voting, integration, European Union

1. INTRODUCTION

La force des craintes exprimées récemment par l’opinion publique, dans un certain nombre de pays, face aux conséquences réelles ou perçues de la mondialisation a amené la profession économique à explorer l’interaction entre les effets réels de l’intégration économique internationale et les perceptions qu’en exprime le public à travers les sondages et les scrutins. Un certain nombre de travaux récents ont étudié dans quelle mesure des effets identifiables dans les modèles courants du commerce international (Ricardo-Viner et Heckscher-Ohlin) sont perçus et exprimés par les répondants à des sondages (voir par exemple MAYDA et RODRIK, 2001 et SCHEVE et SLAUGHTER, 1998). Les résultats de ces travaux sont, dans l’ensemble, assez probants en ce sens que les effets prédits par les modèles sont des déterminants significatifs des opinions exprimées dans les sondages. Cependant, la part de la variance des opinions expliquée par ces effets demeure dans l’ensemble faible, suggérant un possible biais de variable omise. Il n’est en particulier pas très naturel d’omettre tout facteur politique ou idéologique. Les résultats fondés sur des sondages souffrent également de ce que l’on appelle un “biais hypothétique” dû au fait que les réponses à un sondage n’engagent pas les répondants et que ceux-ci le savent (voir à ce sujet DE MELO, MIGUET et MÜLLER, 2001). Il est donc plus probant de considérer les décisions de vote qui, elles, engagent les électeurs. Pour cela, le système politique helvétique fournit un cadre approprié et unique, d’autant plus que la question de l’intégration avec l’Union Européenne y occupe le devant de la scène politique depuis de nombreuses années.

* HEC Lausanne, BFSH1, CH-1015 Lausanne-Dorigny; Jose.Anson@hec.unil.ch. Les résultats économétriques présentés dans cet article sont fondés sur le mémoire de maîtrise de José Anson à HEC Lausanne. Les auteurs tiennent à exprimer leur reconnaissance au FNRS qui a financé les recherches par la subvention 1214-063953.00. Nous sommes tout particulièrement redevables à Marius Brülhart, Mario Jametti, Jaime de Melo, Tobias Müller, Florence Miguet et un referee anonyme pour leurs suggestions. Toute erreur demeure cependant notre seule responsabilité.

** HEC Lausanne, BFSH1, CH-1015 Lausanne-Dorigny; Olivier.Cadot@hec.unil.ch.

Les effets économiques, politiques et juridiques des différents traités proposés entre la Suisse et l'Union Européenne ont fait l'objet de nombreuses études. Les conséquences économiques de différentes formes d'intégration ont été explorées par GRAF et METTLER (1991), ANTILLE, BACCHETTA, CARLEVARO, MÜLLER et SCHMITT (1993), et HAUSER et BRADKE (1993). Les réactions de l'électorat, elles, ont été décrites de façon systématique sur la base d'un sondage à la sortie des urnes lors de la votation de 1992 sur l'EEE (KRIESI, LONGCHAMP, PASSY et SCIARINI, 1993). Les déterminants des résultats de cette votation ont été testés en distinguant les facteurs socioculturels, politiques et économiques au niveau communal par VATTER (1994), qui trouve que ces derniers ont joué un rôle limité dans le choix final des électeurs. Plus récemment, BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998) ont analysé les déterminants de la même votation à partir des résultats cantonaux et ont montré que la proportion de "non" était influencée de façon statistiquement significative par la proportion d'employés dans des secteurs identifiés comme perdants à la libéralisation commerciale. Une autre étude récente (ARNDT, 1998) a identifié des effets statistiquement significatifs en régressant le pourcentage de "oui" en faveur de l'EEE dans les différents cantons sur les variables linguistique et "urbain vs. rural".

Ces travaux permettent sans nul doute une meilleure compréhension des considérations qui influencent les décisions de l'électorat en démocratie directe. Cependant, de nombreuses questions restent en suspens. Tout d'abord, les résultats économétriques existants souffrent de plusieurs difficultés. Lorsque l'unité d'observation est le canton, la faible taille de l'échantillon (26 observations) limite sévèrement les degrés de liberté et contraint le statisticien à n'inclure qu'un faible nombre de variables explicatives. Mais alors, les effets observés risquent de souffrir d'un biais de variable omise ou même d'être fortuits. La même critique (biais de variable omise) s'applique à l'étude d'ARNDT (1998).

Sur le plan substantiel, ARMINGEON (2000, p.211, traduction des auteurs) affirmait que "l'analyse montre que les motifs centraux des citoyennes et citoyens suisses en matière de politique étrangère ne sont pas économiques mais bel et bien politiques", ce qui rend sans objet la compensation des perdants économiques, solution classique aux problèmes redistributifs de la libéralisation commerciale proposée par BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998) sur la base de leurs résultats. Outre leurs réserves quant à la méthodologie d'ARMINGEON (2000), ceux-ci répondaient que "même si les raisons économiques étaient 'peu importantes' par rapport aux considérations politiques (ou à l'idéologie selon les termes d'ARMINGEON (2000)) il nous semble plus réaliste d'influencer les perdants en les compensant plutôt que de tenter de changer l'idéologie des électeurs" (BRUNETTI, JAGGI et WEDER, 2000, p. 219). Seule l'inclusion simultanée de variables économiques et non-économiques peut permettre de départager les influences respectives de ces types de considérations.

Enfin, les études mentionnées considèrent les décisions des votants indépendamment de la décision de participer. Seuls deux articles, celui de LAMBELET et FONTANA (1978) sur l'interruption volontaire de grossesse et celui de WECK-HANNEMAN (1990) sur la politique commerciale modélisent explicitement la décision de participation, sans toutefois utiliser de méthodes simultanées. Or l'article récent de DE MELO, MIGUET et MÜLLER (2001) montre que les deux décisions (participation et choix) sont liées et potentiellement influencées par les mêmes déterminants. Une estimation indépendante des déterminants du choix donne, dans ces conditions, des résultats biaisés.

L'approche adoptée ici permet de progresser dans la résolution de ces questions. En premier lieu, la décision de participation (voter ou non) est modélisée explicitement et simultanément avec la décision de vote ("oui" ou "non" à la question posée). Les résultats illustrent l'importance du biais de simultanéité introduit lorsque cette interdépendance est ignorée. En second lieu, notre choix de la commune comme unité d'observation, qui a certes impliqué un travail de manipulation de données considérable, permet, grâce à la grande taille de l'échantillon, de réduire substantiellement la taille des résidus.

En termes pratiques, nos résultats, comme ceux de DE MELO, MIGUET et MÜLLER (2001) soulignent l'importance des variations de la participation dans le résultat final des votations. La participation varie fortement et de façon systématique entre communes, étant corrélée positivement avec la proportion de "non". Par contre, il s'est révélé difficile de départager les tenants de l'explication économique de ceux de l'explication politique. En effet, le R^2 est sous-additif: partant d'une spécification 'politique seulement', l'inclusion de déterminants économiques n'accroît que peu le R^2 , et le même phénomène se produit si l'on part d'une spécification 'économique seulement'. Bien que les variables explicatives soient faiblement corrélées entre elles, il en découle que leur influence sur le vote est, elle, apparemment colinéaire.

Le reste de cet article est organisé de la façon suivante. La section 2 récapitule brièvement le contenu des accords soumis à la votation (EEE et accords bilatéraux). La section 3 présente la méthode d'estimation, et la section 4 les résultats. La section 5 conclut.

2. LES EFFETS DE L'EEE ET DES ACCORDS BILATERAUX

2.1 L'Espace Economique Européen

La création du Marché Unique, en 1992, par les membres de la Communauté européenne (CE) a poussé les membres de l'Association Economique de Libre Echange (AELE), dont la Suisse faisait alors partie, à chercher de nouveaux accords avec les Douze en vue d'éviter une éviction

croissante du marché communautaire. Après d'âpres négociations et sous l'impulsion de Jacques Delors, un nouveau traité était signé entre les membres de l'AELE et la CE : l'Espace Economique Européen (EEE). Celui-ci prévoyait la libre circulation des personnes, des biens et services et des capitaux entre les deux zones de libre-échange et imposait aux pays de l'AELE de reprendre l'acquis communautaire au fur et à mesure de son évolution sans droit de co-décision.

Le traité allait susciter en Suisse une opposition frontale menée par Christoph Blocher, tribun de l'UDC. La décision de l'électorat fut négative, la double majorité du peuple et des cantons étant requise pour la ratification. Le rejet de l'EEE a ainsi amené la Suisse à emprunter une voie solitaire dans ses relations avec l'UE, avec laquelle des négociations bilatérales ont été mises en route. Ces négociations ont abouti aux Accords Bilatéraux.

Le traité sur l'EEE liant les pays membres de l'AELE à la Communauté Européenne, proposé à la votation populaire en Suisse le 6 décembre 1992, consistait essentiellement en une extension aux pays signataires d'une partie des bénéfices du marché unique en échange de leur engagement à adopter tel quel l' "acquis communautaire", c'est-à-dire la législation (directives et réglementations) émise par Bruxelles. En termes de politique commerciale, l'EEE n'était pas un traité d'union douanière car les pays signataires hors Communauté n'étaient pas engagés par les positions de la Communauté dans les négociations commerciales internationales ni tenus d'adopter le tarif extérieur commun. Par contre, le traité prévoyait l'extension aux pays signataires de certains aspects du marché unique (alors en chantier dans la CE), en particulier d'une version limitée du principe de la reconnaissance mutuelle (HAUSER et BRADKE, 1993) ainsi que de la libéralisation des marchés publics. En termes de mobilité des personnes, les pays signataires s'engageaient à offrir, à l'issue d'une période de transition de cinq ans, le droit d'établissement à tous les ressortissants de la CE exerçant une activité lucrative. Cependant, la politique d'immigration à l'égard des étrangers hors-CE (même établis dans un pays membre) restait de la compétence nationale des pays signataires.

En somme, l'EEE offrait aux pays signataires n'appartenant pas à la Communauté le maintien de certaines libertés quant à leur politique commerciale et d'immigration vis-à-vis des pays tiers, mais exigeait qu'ils s'engagent *par avance* à adopter une législation en pleine évolution, puisque la Communauté développait à cette époque un volume considérable de législation et de jurisprudence sur le marché unique, sans pour autant participer à son élaboration.

2.2 Les Accords bilatéraux

Proposés par la Confédération à l'UE, les sept accords bilatéraux reflètent une logique différente. A l'insistance de l'UE, ils sont liés, aucun d'entre eux ne pouvant être dénoncé séparément des

autres. Mais, comme le souligne un document de la Confédération (BUREAU DE L'INTEGRATION, 2001) aucun de ces accords n'implique de transfert de compétence législative à une autorité supranationale.

En ce qui concerne la libéralisation des échanges, l'accord sur les obstacles techniques au commerce étend à la Suisse la reconnaissance des procédures de certification, mais non celle des normes elles-mêmes, le principe dit du "cassis de Dijon", en vertu duquel un produit certifié conforme aux normes d'un pays membre est *ipso facto* commercialisable dans les autres, ne s'appliquant qu'aux pays membres de l'UE. En ce qui concerne l'agriculture, selon le document de la Confédération déjà cité, "la libéralisation complète et réciproque des échanges de fromages, au terme d'une période transitoire de cinq ans, représente la pierre angulaire du volet tarifaire de l'accord agricole" (BUREAU DE L'INTEGRATION 2001, p. 12). La portée de l'accord, en dehors du fromage, est assez modeste, en particulier en ce qui concerne la viande et les produits laitiers. Potentiellement plus important, l'accord sur les marchés publics étend les règles de l'AMP (égalité de traitement dans l'accès aux marchés publics, transparence des procédures, et accès à un recours légal en cas de litige) aux achats des communes et à des secteurs non ou partiellement couverts par l'AMP, notamment les télécommunications, l'énergie et le transport ferroviaire.¹ Enfin, l'accord sur le transport aérien, qui remplace quatorze accords bilatéraux séparés avec les pays membres (sauf la France), étend après une période transitoire de deux ans les droits de trafic aux droits dits de cinquième et septième libertés, c'est-à-dire respectivement le droit d'une compagnie aérienne à opérer une escale commerciale dans un pays partenaire autre que le sien et celui d'opérer une route entre deux pays membres différents du sien.

L'accord sur le transport terrestre, quant à lui, est d'une portée qui dépasse la seule politique commerciale, la Confédération désirant favoriser le transfert des charges sur le rail lorsque le tunnel du Lötschberg sera en service. En vertu de l'accord, la Suisse accepte de hausser de 28 à 40 tonnes le poids maximum des camions en échange du droit à contingenter les mouvements de transit routier et à lever un péage fortement progressif dont les recettes pourraient atteindre près d'un milliards et demi de francs par an (BUREAU DE L'INTEGRATION, 2001).

Enfin, l'accord sur la libre circulation des personnes prévoit une libéralisation progressive sur une période de sept ans assortie d'une clause de sauvegarde. Dès son entrée en vigueur, il implique des quotas préférentiels pour les ressortissants de l'UE dans l'attribution de permis de séjour, ainsi notamment que le regroupement familial et l'établissement de permis de cinq ans. Tous contingentements doivent disparaître après cinq ans pour les ressortissants de l'UE, et la libre circulation doit être complète après douze ans (deux ans seulement pour les ressortissants suisses dans l'UE).

1. L'Accord sur les Marchés Publics (Annexe 4(b) à l'Acte Final de l'Uruguay Round) est en vigueur dans tous les pays membres de l'OMC depuis le 1er janvier 1996.

Les accords bilatéraux représentent ainsi un paquet de mesures limitées et progressives de libéralisation impliquant un niveau d'incertitude et une perte de souveraineté sans doute moindres, pour la partie helvétique, que ceux qu'impliquait l'EEE. Cependant, la brève description qui précède suggère que l'effet économique des accords bilatéraux peut être vu, en première approximation, comme celui d'une réduction des barrières à la mobilité du travail et de celles, essentiellement non tarifaires, à la mobilité des biens et de certains services.

2.3 Gagnants et perdants

Comme on l'a vu dans la section précédente, les accords bilatéraux et l'EEE vont au-delà d'une simple réduction des barrières non tarifaires sur le commerce des biens, puisque les mouvements du travail sont aussi concernés (les mouvements de capitaux étant déjà libres depuis longtemps). Cependant, nous nous concentrerons ici essentiellement sur les effets de la libéralisation commerciale, les effets de la mobilité du travail étant explorés en profondeur dans l'article récent de DE MELO, MIGUET et MÜLLER (2001).

L'effet que l'on peut attendre d'une libéralisation commerciale sur la distribution des revenus dépend du modèle adopté. Dans un modèle de Ricardo-Viner, chaque industrie combine un ou des facteurs spécifiques avec un facteur mobile. Le revenu des agents dotés de l'un des facteurs spécifiques et ne pouvant qu'imparfaitement diversifier le risque est donc lié aux profits de l'industrie. Ainsi, des travailleurs ayant accumulé du capital humain spécifique à l'entreprise ou à l'industrie peuvent avoir acquis des rentes, suite par exemple à une pression syndicale, rentes qui seraient dissipées par une libéralisation commerciale si l'industrie était mise en concurrence avec les importations. Les gagnants à la libéralisation seraient ainsi les travailleurs employés dans les secteurs exportateurs, et les perdants, ceux qui sont employés dans les secteurs en concurrence avec les importations. Les intérêts des actionnaires en matière de protection commerciale seraient, par ailleurs, alignés avec ceux de la main d'œuvre, encore que les actionnaires soient, en général, plus à même de diversifier le risque que les employés.

Dans un modèle d'Heckscher-Ohlin, par contre, les facteurs de production (travail, capital physique et humain) sont mobiles entre secteurs. C'est par le biais du théorème de Stolper-Samuelson que les effets redistributifs d'une libéralisation commerciale agissent : le prix des facteurs relativement abondants dans le pays est poussé à la hausse, tandis que celui des facteurs relativement rares (abondance et rareté étant doublement relatives, puisqu'il s'agit d'un ratio de dotations, entre capital humain et travail par exemple, comparé entre pays) est poussé à la baisse. Supposons ainsi que la Suisse soit mieux dotée que ses partenaires commerciaux en capital humain. L'effet d'une libéralisation commerciale serait alors de creuser l'écart de rémunération

entre travailleurs qualifiés (dotés de capital humain) et non qualifiés. Ces derniers seraient alors les perdants à la libéralisation quelque soit le secteur dans lequel ils sont employés.

Une littérature volumineuse (voir par exemple MAYDA et RODRIK, 2001, et SCHEVE et SLAUGHTER, 1998) a tenté de déterminer empiriquement dans quelle mesure les attitudes politiques à l'égard d'expériences de libéralisation commerciale semblent conforter le modèle de Ricardo-Viner ou celui d'Heckscher-Ohlin.

Les effets de plusieurs scénarios de libéralisation bilatérale des mouvements de biens et de personnes sur l'activité et l'emploi sectoriels ont été analysés dans un certain nombre de travaux récents. Sur la base d'un modèle d'équilibre général, ANTILLE, BACCHETTA, CARLEVARO, MÜLLER et SCHMITT (1993) ont analysé les effets de cinq scénarios: (1) une réduction unilatérale des barrières non tarifaires (BNT) par la Suisse, (2) une réforme de la politique de concurrence helvétique comprenant l'abolition des cartels (autorisés jusqu'en 1996)², (3) une réduction par la Suisse des barrières à l'immigration, (4) une réduction unilatérale des barrières non tarifaires par la Communauté Européenne, et (5) l'ensemble des mesures précédentes. L'intérêt de comparer l'effet d'une libéralisation commerciale avec celui d'une politique de concurrence renforcée vient du fait que ces dernières sont, conceptuellement, des substituts, en particulier en présence de commerce intra-industriel (voir à ce sujet CADOT, GREYER et DE MELO, 2000). ANTILLE, BACCHETTA, CARLEVARO, MÜLLER et SCHMITT (1993) examinent l'effet de ces différents scénarios sur la production brute par secteur, et leurs résultats sont reproduits dans le tableau 1.

Tableau 1: résultats des simulations d'équilibre général par ANTILLE, BACCHETTA, CARLEVARO, MÜLLER et SCHMITT (1993)

La comparaison des colonnes 1 (réduction des BNT par la Suisse) et 4 (réduction des BNT par la Communauté) souligne la dissymétrie dans les barrières à l'accès au marché, l'élimination de ces barrières par la Suisse ayant un impact quantitatif beaucoup plus grand que l'équivalent par la Communauté. Parmi les secteurs potentiellement les plus touchés par une libéralisation, on trouve la construction, la métallurgie, la machinerie, l'électronique et le textile.

Plus récemment, BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998) proposent une classification des secteurs en gagnants, perdants ou indéterminés en fonction de neuf critères: la part des exportations dans la production, la part des importations dans la demande intérieure, l'importance des barrières non tarifaires, l'avantage comparé³, un indice de spécialisation des exportations⁴, un indice de spécialisation de la production, ainsi que deux prévisions de l'évolution de la valeur ajoutée sur la

2. Loi fédérale sur les cartels et autres restrictions à la concurrence du 6 octobre 1995.
3. Evaluation qualitative.
4. Part de la production destinée à l'exportation.

base de modèles d'équilibre général calculable, l'un par l'INSTITUT BAK (1992) et l'autre par GRAF et METTLER (1991). Les résultats sont présentés dans le Tableau 2.

Tableau 2: évaluation des secteurs par BRUNETTI, JAGGI et WEDER. (1998)

Les secteurs perdants à la libéralisation commerciale sont donc l'agriculture, la construction, la métallurgie, le bois, l'alimentation et les tabacs, le ciment, et l'hôtellerie. Les secteurs gagnants sont les machines, l'électronique, la chimie, les plastique, le textile et le cuir.

3. ESTIMATION

Le test vers lequel nous nous tournons maintenant consiste à corrélérer les résultats des votations sur l'EEE et les accords bilatéraux avec les niveaux d'éducation et d'emploi sectoriel, commune par commune. Une commune ayant un faible niveau moyen de qualifications ou une forte proportion d'emplois dans un ou des secteurs perdants (métallurgie ou construction par exemple) devrait avoir une proportion de "non" plus élevée, le premier effet suivant le modèle de Heckscher-Ohlin et le deuxième celui de Ricardo-Viner. Le terme crucial dans la phrase qui précède est, bien entendu, "ceteris paribus". En effet, on ne peut éviter d'attribuer à l'emploi sectoriel d'une commune une influence sur son vote en réalité fortuite que si aucune autre variable importante n'est omise. En outre, c'est le choix des variables de contrôle qui nous permettra de distinguer les influences des facteurs politiques (non-économiques) et des facteurs économiques dans la détermination des décisions de vote.

3.1 Données

Le premier problème dans l'analyse des résultats des votations sur l'EEE et les accords bilatéraux au niveau des communes consiste à réconcilier les données de vote, qui se réfèrent à la commune de résidence, avec les données d'emploi, qui se réfèrent à la commune d'emploi, ces dernières provenant des recensements fédéraux des entreprises de 1991 et 1998. La réconciliation se fait à l'aide de données sur les déplacements pendulaires entre toutes les communes suisses. Pour chacun des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, et pour chaque paire de communes (x,y) , celles-ci fournissent la part des actifs du secteur se déplaçant pour leur travail de la commune x à la commune y et vice versa. Trois matrices de pendulaires de dimensions 3025×3025 respectivement peuvent donc être construites pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

En combinant chacune de ces matrices avec la matrice correspondante pour la distribution de l'emploi primaire, secondaire et tertiaire dans les différents sous-secteurs par commune de travail, on obtient une image relativement proche de la vraie distribution des emplois par sous-secteur selon le lieu de domicile. Nous faisons évidemment l'hypothèse que les travailleurs se déplacent de façon à peu près homogène à l'intérieur de chacun des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, aucune autre solution n'étant disponible pour obtenir la distribution de l'emploi par sous-secteurs économiques (ou NOGA2 selon la nomenclature de l'Office Fédéral de la Statistique) selon le lieu de domicile.⁵

Formellement, soient les matrices $P^S = [P_{ij}^S]$, où P_{ij}^S est la part des actifs résidents de la commune i exerçant dans le secteur S qui travaille dans la commune j , $E^S = [E_{jk}^S]$, où E_{jk}^S représente l'emploi dans le sous-secteur k du secteur S par rapport à l'emploi du secteur S dans la commune j , et $e^S = [e_{ik}^S]$, où e_{ik}^S correspond à la part des actifs résidents de la commune i exerçant dans le secteur S qui travaille dans le sous-secteur k .

Il s'agit d'abord de déterminer $e^S = P^S E^S$. Il ne reste alors plus qu'à utiliser la distribution de l'emploi selon le lieu de domicile dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire donnée par le recensement de la population de 1990.

Soient e_{ik} , la part des actifs résidents de la commune i et travaillant dans le sous-secteur k , et, a_i^S , la part des actifs résidents de la commune i et travaillant dans le secteur S . On obtient finalement la statistique de l'emploi par sous-secteurs en Suisse selon le lieu de domicile en calculant l'expression suivante: $e_{ik} = a_i^S e_{ik}^S$.

Dans la suite du texte, nous appellerons les sous-secteurs simplement secteurs.

3.2 *Modèle et estimation*

Le modèle postule une attitude utilitariste de l'électeur qui se prononce pour ou contre l'EEE (respectivement les accords bilatéraux) sur la base du différentiel d'utilité anticipé (DOWNS, 1957) : si ce différentiel est en faveur de l'un des accords, le vote est "oui". En agrégeant ces décisions au niveau d'une commune, on a les équations gprobit ci-dessous.

Formellement, soient V la variable de vote (pourcentage "oui"), P la participation (pourcentage participation), E le vecteur des variables économiques, NE le vecteur des variables non économiques (politiques, culturelles et idéologiques) et C le vecteur de variables de contrôle.

5. Une autre source de divergence entre données de vote et données d'emploi provient du fait que ces dernières couvrent aussi la population étrangère résidente. Cette source de divergence est potentiellement problématique si la répartition sectorielle de l'emploi des étrangers varie systématiquement par rapport à celle des nationaux (voir à ce sujet de Melo, Miguet et Müller, 2001).

F étant la fonction de répartition de la loi normale et i un indice pour désigner la commune, les quatre équations suivantes sont à estimer:⁶

$$F^{-1}(V_{i92}) = \alpha_1 + P_{i92}\beta_{92}^P + E_{i92}\beta_{92}^E + NE_{i92}\beta_{92}^{NE} + \varepsilon_{i1} \quad (1)$$

$$F^{-1}(P_{i92}) = \alpha_2 + V_{i92}\gamma_{92}^V + E_{i92}\gamma_{92}^E + NE_{i92}\gamma_{92}^{NE} + C_{i92}\gamma_{92}^C + \varepsilon_{i2} \quad (2)$$

$$F^{-1}(V_{i00}) = \alpha_3 + V_{i92}\beta_{00}^V + P_{i00}\beta_{00}^P + E_{i00}\beta_{00}^E + NE_{i00}\beta_{00}^{NE} + \varepsilon_{i3} \quad (3)$$

$$F^{-1}(P_{i00}) = \alpha_4 + P_{i92}\gamma_{00}^P + V_{i00}\gamma_{00}^V + E_{i00}\gamma_{00}^E + NE_{i00}\gamma_{00}^{NE} + C_{i00}\gamma_{00}^C + \varepsilon_{i4} \quad (4)$$

Le choix des variables incluses dans les équations de vote est fait de manière à rendre nos résultats aussi comparables que possible avec ceux des auteurs précédents. Le vecteur E est composé de la part des secteurs respectivement gagnants, perdants et neutres dans une commune, du taux de chômage lors de la votation, de la part des travailleurs frontaliers, de la part des personnes de niveau d'éducation supérieur, du niveau de revenu par habitant, de la présence d'une autoroute et de la part des propriétaires dans la commune considérée.⁷ La variable de revenu par habitant mesure la résistance de communes pauvres à tout rapprochement de la Suisse à l'UE qui pourrait présager un redéploiement des aides régionales à leurs dépens. En effet, ces communes bénéficient d'aides et de subventions qui pourraient être réduites si la Suisse devait contribuer aux fonds de cohésion de la Communauté (ce qui représenterait pour la Suisse une contribution de l'ordre de 1 à 1.5 % du PIB selon le BUREAU DE L'INTÉGRATION (2001)).

Le vecteur NE est composé de la part des citoyens de langue alémanique, du taux d'acceptation de l'initiative contre l'Asile, du taux d'acceptation de la votation sur l'adhésion à l'ONU, du pourcentage des partis les plus à droite (UDC, Démocrates Suisse et Lega), de la "ruralité" (mesurée par l'interaction entre l'altitude et la distance au prochain centre urbain), de la part des protestants, du niveau d'éducation (une espèce de mesure de l'ouverture d'esprit), de la part des jeunes, et de celle des femmes.

Enfin, le vecteur C se réduit à une variable muette pour le canton de Shaffouse où le vote est obligatoire sous peine d'amende, et au nombre d'électeurs inscrits par commune.

Une définition complète des variables ainsi que des sources des données est disponible en annexe.

6. On peut facilement établir que la condition d'ordre est vérifiée.

7. La somme de la part des emplois dans les secteurs perdants, gagnants et neutres n'est pas égale à 100% puisque nous n'avons utilisé que les secteurs pour lesquels Brunetti et al. fournissaient un pronostic clair. Il n'y a donc pas de problème de colinéarité avec la constante.

Idéalement, c'est un modèle simultané de probabilité non linéaire qui devrait être estimé. L'estimation d'un tel modèle étant d'une grande complexité, nous avons contourné le problème en utilisant deux méthodes différentes:⁸

- i. une estimation séparée des équations probit (1), (2), (3) et (4) pour données groupées par les moindres carrés ordinaires pondérés (gprobit);
- ii. une estimation du système d'équation simultanées (1), (2), (3) et (4) par les triples moindres carrés ordinaires pondérés (3SLS pondérés).

Comme on le verra dans la section suivante, le respect de la simultanété est crucial, et la formulation (ii) est donc préférable en dépit du fait qu'elle ne respecte pas la non-linéarité du modèle de probabilité.

4. RESULTATS

Les résultats de l'estimation des équations (1) à (4) sont compilés dans les tableaux 3 à 6 respectivement. Les blocs des tableaux 3 et 5 correspondent à cinq spécifications distinctes. Les deux premiers sont les nôtres avec estimation soit séparée soit simultanée des équations de vote et de participation. Le troisième reproduit, *mutatis mutandis*, la spécification d'ARMINGEON (2000) appliquée à nos données. Le quatrième reproduit celle de BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998), et le cinquième, celle de VATTER (1994). Ainsi les résultats sont rendus aussi comparables que possible. Les résultats générés par notre base de données sont dans l'ensemble tout à fait compatibles avec ceux des études précédentes, à cette différence près que le fit est ici meilleur. Ainsi, le faible pouvoir explicatif des équations estimées par les auteurs précédents semble provenir d'un problème de données plutôt que de modèle.

Les résultats sont dans l'ensemble remarquablement précis, la plupart des variables étant significatives au seuil de 1%, et la part de la variance expliquée, au-dessus de 80%. Cependant, et ce sont là deux résultats importants, ils se révèlent très sensibles aux biais de simultanété et de variables omises. Le premier apparaît nettement dans le changement de signe du coefficient de la participation entre les colonnes 3 (estimation séparée) et 6 (estimation simultanée). Le second apparaît dans les nombreux changements de signe et de taille des coefficients entre les colonnes 1 et 2 d'une part et la colonne 3 de l'autre, ainsi qu'entre les colonnes 4 et 5 et la colonne 6.

8. La difficulté provient du fait que nous avons quatre équations non-linéaires simultanées et que les ordinateurs peinent à pouvoir calculer une quadruple intégrale lorsque l'on estime ce système par la méthode du maximum de vraisemblance.

L'influence des secteurs d'emploi est conforme aux prédictions du modèle de Ricardo-Viner. Des résultats désagrégés par secteur d'activité sont donnés dans l'annexe, et confirment la compatibilité des votes avec les prédictions du modèle sur la base de la classification en secteurs gagnants et perdants de BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998). Les résultats sont aussi, *prima facie*, compatibles avec le modèle d'Heckscher-Ohlin puisque le niveau d'éducation (pris comme une approximation de la dotation individuelle moyenne en capital humain) a une influence positive sur le vote. L'absence de données fiables et comparables entre cantons sur le patrimoine financier ne permet malheureusement pas de vérifier l'effet des dotations en capital financier.

Tableau 3: résultats de l'estimation économétrique de l'équation (1)

Pour l'EEE 1992, la variable chômage se comporte conformément à l'explication de BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998), soit un soutien des chômeurs en faveur de l'intégration. Le résultat est cependant inverse pour les bilatérales.

En ce qui concerne les facteurs non économiques, les résultats sont dans l'ensemble conformes aux *a priori*, à l'exception notable de la présence d'autoroutes qui est positive au lieu d'être négative.

La comparaison du vote sur l'EEE avec le vote sur les bilatérales (tableau 4) est instructive. La variable "alémanique" change de signe, la Suisse alémanique devenant plus positive, *ceteris paribus*, que la Suisse romande. La même remarque s'applique aux femmes. Les effets de type Ricardo-Viner (possiblement reflétant des considérations de court terme, puisque fondés sur une hypothèse de non-mobilité) demeurent.⁹ Par contre, l'éducation perd tout pouvoir explicatif, et le coefficient sur la variable éducation est estimé, avec une grande précision, à exactement zéro. Ce résultat est beaucoup plus informatif que l'acceptation de l'hypothèse nulle lorsqu'elle est due à un manque de précision de l'estimé, suggérant que le message des données est très clair: le niveau moyen d'instruction dans une commune n'a pas influencé le vote sur les bilatérales. Or, ce vote étant de nature plus strictement économique que celui sur l'EEE, on aurait pu s'attendre au résultat contraire. On peut donc se demander, au vu de ce résultat frappant, si l'effet du niveau d'instruction sur les attitudes à l'égard du libre échange est bien, comme le supposent tous les auteurs dans le domaine, un effet de type Heckscher-Ohlin, ou s'il s'agit plutôt d'un effet culturel, l'ouverture aux idées libre-échangistes exigeant une démarche intellectuelle plus aisée à une personne instruite.

L'interaction de la proportion de propriétaires avec la proportion d'emploi dans des secteurs perdants a un effet négatif sur le vote de 2000 (mais cependant pas sur le vote de 1992), comme le montre la colonne 6c' du tableau 5. Cet effet, identifié par SCHEVE et SLAUGHTER (1998) dans

le cadre d'un sondage, indique un souci de perte de valeur du patrimoine immobilier à la suite de restructurations pouvant affecter la commune à la suite de la libéralisation. Enfin, l'interprétation quantitative des coefficients (toujours délicate) suggère que l'effet anti-intégration des partis de droite s'est affaibli entre les deux consultations.

Tableau 4: résultats de l'estimation économétrique de l'équation (3)

La simultanéité se révèle cruciale dans l'estimation de l'effet de la participation sur le vote, négatif quand la simultanéité n'est pas traitée, positif quand elle l'est. Ainsi, selon les résultats de l'estimation simultanée, les abstentionnistes du vote sur l'EEE et sur les bilatérales étaient, *ceteris paribus*, plus favorables au “oui” que les votants.

Les résultats des équations de participation sont donnés dans les tableaux 5 et 6. Conformément à l'effet positif de la participation sur le vote, la proportion de “oui” a un effet négatif sur la participation: les communes les plus favorables à l'intégration sont, *ceteris paribus*, celles dont les électeurs se sont le plus abstenus. De façon contre-intuitive, la Suisse alémanique s'est moins mobilisée que la Suisse romande dans les deux votes en ce sens que le coefficient de la variable “allemand” est négatif. Il s'agit là encore d'un résultat *ceteris paribus*, car le taux moyen de participation était dans les deux votations plus élevé en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (79% contre 74% en 1992). En d'autres termes, les Suisses alémaniques ont participé plus que les Suisses romands en raison de leurs fondamentaux économiques et politiques (c'est-à-dire des facteurs explicatifs inclus dans les régressions) et non en raison de leur “alémanicité” dont l'effet marginal était, lui, négatif.

Tableau 5: résultat de l'estimation économétrique de l'équation (2)

Tableau 6: résultat de l'estimation économétrique de l'équation (4)

5. CONCLUSION

L'approche adoptée ici a permis de générer un certain nombre de résultats nouveaux. Tout d'abord, elle souligne l'importance d'une prise en compte explicite de la relation à double sens entre décision de participation et choix électoral. En effet, d'une part la proportion de “oui” est influencée systématiquement et positivement par la participation dans les équations (1) et (3). D'autre part, la participation est elle-même influencée négativement par la proportion de “oui”

9. Nous sommes reconnaissants à un referee anonyme pour cette suggestion.

dans les équations (2) et (4). En d'autres termes, les abstentionnistes étaient toujours plus favorables à l'intégration que les votants. Cette interdépendance ne peut être traitée que par une méthode d'estimation simultanée. Nos résultats soulignent l'importance du choix de méthode d'estimation, le biais de simultanéité étant si fort qu'il renverse le signe du coefficient de la participation dans l'équation de vote.

En outre, la variation des taux de participation est aussi, comme le soulignent DE MELO, MIGUET et MÜLLER (2002), systématiquement influencée par le niveau d'éducation, ce que l'on retrouve ici. La population votante est donc une population électorale tronquée en bas en fonction du niveau d'éducation, ce qui, de nouveau, affecte le résultat puisque les votants les plus instruits sont aussi les plus favorables à l'intégration.

L'effet positif de l'éducation sur les préférences à l'égard de l'intégration peut être interprété, lui, de deux façons très différentes. Dans une optique strictement économique, il s'agit d'un effet Heckscher-Ohlin, les salariés qualifiés ayant à gagner à l'intégration économique avec une zone ayant une moindre dotation relative en capital humain. Par contre, il peut aussi s'agir d'un effet culturel, l'ouverture d'esprit aux étrangers et à l'intégration étant une démarche intellectuelle plus aisée pour des individus à niveau d'instruction élevé. Nos résultats suggèrent la seconde interprétation, l'effet de l'éducation étant juste neutre dans le vote sur les bilatérales, pourtant essentiellement économique.

En deuxième lieu, notre approche confirme l'importance empirique des préoccupations liées au secteur d'emploi de l'électeur, comme le prédit le modèle de Ricardo-Viner. La mobilité du travail paraît suffisamment faible pour que les électeurs votent en fonction des intérêts de leur secteur d'activité. Cette interprétation des résultats en termes de mobilité perçue est renforcée par le fait que la proportion de propriétaires immobiliers (dont la mobilité est potentiellement moindre que celle des locataires, le coût de transaction de la vente d'un bien immobilier étant substantiel) a un effet négatif et significatif sur le "oui" en 1992. En 2000, cet effet disparaît, mais on trouve un effet du type SCHEVE et SLAUGHTER (1998), c'est-à-dire que l'interaction de la proportion de propriétaires et de la part d'emplois dans les secteurs perdants a un effet négatif, suggérant une crainte de la libéralisation liée à une perte de richesse (la valeur d'une maison étant réduite dans une région économiquement déclinante) plutôt qu'à une perte de revenu.

Nos résultats donnent par ailleurs l'image d'un électorat informé et rationnel dans ses décisions de vote, puisqu'ils ont permis de réduire les résidus de façon substantielle par rapport aux études précédentes. Ceci a deux implications. Tout d'abord, le progrès dans la compréhension des comportements électoraux est rassurant sur le fonctionnement de la démocratie en général. En second lieu, le contraste entre l'importance et la précision des effets identifiés dans le contexte suisse de démocratie directe avec les difficultés rencontrées pour identifier des effets semblables

en démocratie indirecte, à travers les décisions de législatures, suggère une perte substantielle de contrôle dans cette dernière.

Si les estimations présentées ici confirment, dans un contexte unique de démocratie directe, les hypothèses de la littérature théorique sur la formation des préférences à l'égard de la libéralisation commerciale, beaucoup de questions demeurent cependant non résolues. En particulier, le débat entre tenants des explications économique et politique aux résultats des votations suisses ne peut pas être complètement clos, même après estimation séparée des équations politique, économique et complète, car un problème apparemment complexe de colinéarité rend les R^2 fortement sous-additifs. Aucune des explications prises au sens d'un bloc de facteurs explicatifs ne peut être rejeté quel que soit le test utilisé. La question des importances relatives de ces facteurs reste donc, en l'état actuel des choses, un débat ouvert.

ANNEXE

Les tableaux 7 et 8 en fin d'annexe fournissent des résultats d'estimation pour les équations de vote de 1992 et 2000 désagrégés par secteur d'emploi (les + et les - indiquant respectivement les secteurs qualifiés comme gagnants ou perdants par BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998)).

Tableau 1: résultats des simulations d'équilibre général par ANTILLE, BACCHETTA, CARLEVARO,
MÜLLER et SCHMITT (1993)

Production brute par secteur : différences en pourcentage							
	Expériences					1+2+3+4	1+4
	1	2	3	4	5		
Nourriture	-0.96	0.11	1.49	0.19	1.17	0.83	-0.77
Boissons	-4.18	7.75	1.67	-0.17	5.41	5.07	-4.35
Tabac	0.8	7.96	1.29	0.02	10.55	10.07	0.82
Textiles, habillement	-0.63	-1.01	1.63	0.26	0.63	0.25	-0.37
Chimie	4.28	-0.35	1.13	0.46	5.88	5.52	4.74
Plastique	-2.98	-0.06	1.48	-0.19	-1.46	-1.75	-3.17
Prod. Non-métallique	1.95	38.82	1.74	-0.44	43.82	42.07	1.51
Métallurgie	-6.27	1.17	1.18	-0.04	-3.82	-3.96	-6.31
Machines	0.07	0.16	1.17	0.45	2.14	1.85	0.52
Electronique, horlogerie	-0.06	0.14	1	0.38	1.71	1.46	0.32
Bois	2.31	1.27	1.04	0.22	5.22	4.84	2.53
Papier	1.72	0.63	1.86	0.02	4.77	4.23	1.74
Edition, imprimerie	1.52	0.85	1.28	0.14	4.16	3.79	1.66
Cuire	-0.3	-3.07	3.22	1.48	1.99	1.33	1.18
Raffinerie pétrole	1.08	1.41	1.34	0.25	4.5	4.08	1.33
Bijouterie	0.54	-0.73	1.02	1.13	2.21	1.96	1.67
Construction	2.68	1.23	0.56	0.26	4.97	4.73	2.94
Autres	1.13	0.75	1.21	0.01	3.45	3.1	1.14
Etat, sécurité sociale	1.69	-0.22	3	0.06	5.29	4.53	1.75
Expérience 1 :	réduction des barrières non tarifaires par la Suisse						
Expérience 2 :	politique de la concurrence						
Expérience 3 :	politique d'immigration						
Expérience 4 :	réduction des barrières non tarifaires par la Communauté						
Expérience 5 :	simultanéité des expériences 1 à 4, soit effets cumulés						

Tableau 2: évaluation des secteurs par BRUNETTI, JAGGI et WEDER (1998)

Secteur	Qualif.	Ex (%)	Imp (%)	NTBs	RCA EU	RCA RoW	ESI	PSI	Prévisions status quo				Prévisions adhésion à l'EEE			
									Valeur ajoutée		Emploi		Valeur ajoutée		Emploi	
									BAK	GM	BAK	GM	BAK	GM	BAK	GM
Agriculture	P	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-2.2	-0.31	-2.5	-0.81	-1.9	-0.32	-2.3	-2.94
Construction	P	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-0.1	2.71	-1.1	0.7	1.3	3.27	-0.4	0.95
Machines	G	56.11	59.34	2-3	-1	0	0	-1	-0.4	1.11	-3.8	-0.09	2	1.62	-1.3	-0.37
Electronique	G	43.27	40.94	2-3	0	1	1	1	0.3	3.01	-3.2	0.69	3	3.99	-0.4	0.49
Métallurgie	P	37.68	38.38	1-2	-1	0	0	0	-0.9	0.05	-2.9	-0.94	1.2	1.75	-0.6	2.03
Bois	P	12.6	28.2	1	-1	0	0	0	0.2	0.18	-0.4	-0.62	1.3	-0.62	0.9	-3.32
Chimie	G	53.69	51.8	1-2	1	1	1	1	2.1	2.25	-0.3	0	3	3.81	0.5	0.08
Alimentation et tabac	P	7.4	16.7	1-2	-1	-1	-1	0	1.2	-0.93	-0.3	-1.23	1.6	-2.29	0.1	-3.35
Imprimerie	N	7.67	12.73	1	-1	1	-1	1	1.8	1.73	-0.5	-0.26	2.5	2.75	0.1	-0.82
Energie, gaz, eau	-	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-1.7	0.8	-0.7	0.8	0.1	0.99	2	0.74
Horlogerie	N	87.34	73.47	1	1	1	1	1	2	2.76	-0.5	0.25	2.9	2.99	0.6	0.19
Ciment	P	87.34	73.47	1	-1	-1	-1	-1	-0.5	-0.54	-1.7	-1.03	0.6	-0.38	-0.9	-1.46
Cuire et plastique	G	60.5	73.3	1-2	-1	0	0	-1	0.7	-0.36	-0.9	-1.84	2.3	-0.32	0.8	-2.08
Textile	G	61.4	53.3	2	1	1	0	0	-1	-1.03	-4	-2.01	-0.3	-1.16	-3.1	-3.1
Papier	N	24.7	37.8	1	-1	-1	-1	0	0.9	1.96	-2	0.21	1.4	1.91	0.1	0.16
Confection habits	N	27.1	78.2	1-2	-1	-1	-1	0	0.3	0.2	-2.8	-0.6	1.1	-0.34	-2.3	-0.83
Autres services	N	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.6	2.57	1.4	1.3	2.2	3.32	1.3	1.15
Commerce	G/P	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.4	1.96	0.4	0.95	2.1	1.82	0.5	0.21
Transport, Télécoms	G/P	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.9	2.39	-0.5	1.08	2.7	3.96	-0.4	1.92
Hôtellerie	P	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.4	0.55	-0.6	0.15	2	-0.07	-0.3	-0.87
Banques	G	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1.6	1.98	-0.2	0.48	2.4	3.16	0.8	0.84
Assurances	N	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	2.5	2.02	2.1	0.71	2.9	2.33	2.1	0.97
Santé	N	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	2.3	3.04	0.4	1.11	2.6	3.35	0.5	1.03

Ex Part des exportations, 1991 (exportations/valeur brute production)
 Imp Part des importations, 1991 (importations/demande intérieure)
 NTBs Importance des barrières non tarifaires (1=faible,2=moyenne,3=élevée), 1991
 RCA EU Avantage comparatif par rapport à l'UE, 1991
 RCA RoW Avantage comparatif par rapport au reste du monde, 1991
 ESI Indice de spécialisation dans les exportations, 1991
 PSI Indice de spécialisation dans la production, 1991
 avec:
 1 = avantage comparatif de la Suisse
 0 = pas d'avantage comparatif de la Suisse
 -1= désavantage comparatif de la Suisse
 BAK Prévisions du BAK (1992) pour la période 1991-2000 (taux de croissance annuel)
 GM Prévisions de Graf, Mettler (1991) pour la période 1995-2000 (taux de croissance annuel)
 G Gagnant
 N Neutre
 P Perdant
 G/P Sous-secteurs avec différentes évaluations

Définition des variables et sources des données

Origine des données:	Office fédéral de la Statistique (OFS); Recensement des entreprises (RE) 1991 et 1998; Recensement de la population (RP) 1990; Administration fédérale des contributions (AFC).
Unité d'observation:	commune i
Variables endogènes:	
Oui EEE 1992:	proportion de oui en faveur de l'EEE, OFS;
Oui Bilatérales 2000:	proportion de oui en faveur des Bilatérales, OFS;
Participation 1992:	proportion d'électeurs inscrits allant voter en 1992 sur l'EEE, OFS;
Participation 2000 :	proportion d'électeurs inscrits allant voter en 2000 sur les Bilatérales, OFS.
Variables exogènes différentes pour les votes EEE 1992 et Bilatérales 2000, ainsi que leur participation respective:	
Secteur économique (SE):	proportion d'actifs travaillant dans SE, OFS (RE);
Perdants/Gagnants/Neutres:	aggrégation des SE perdants, gagnants ou neutres;
Chômage:	taux de chômage, OFS;
UDC:	pourcentage vote en faveur de l'UDC lors des élections fédérales précédentes, OFS;
Droite:	pourcentage vote en faveur UDC+Démocrates Suisses+Lega lors des élections fédérales précédentes, OFS;
Jeunes:	part des citoyens suisses âgés de moins de trente ans, OFS (RP);
Nombre d'électeurs:	nombre d'électeurs inscrits, OFS.
Variables exogènes identiques pour les votes EEE 1992 et Bilatérales 2000, ainsi que leur participation respective:	
Frontaliers :	nombre de frontaliers par rapport à la population active dans l'agglomération frontalière considérée, OFS;
Autoroute:	commune traversée par une autoroute de transit=1, OFS;
Revenu:	revenu imposable par tête d'habitant, AFC;
Propriétaires:	part des propriétaires, OFS;
Education:	proportion des personnes très qualifiées, OFS (RP);
Traditon:	(distance au prochain centre urbain)*altitude, OFS;
ONU 1986:	proportion de oui en faveur de l'ONU en 1986, OFS;
Casques bleus 1994:	proportion de oui en faveur des casques bleus en 1994, OFS;
Réfugiés 1996:	proportion de oui en faveur de l'initiative " contre l'immigration clandestine " de 1996, OFS;
Allemand:	proportion de citoyens suisses dont la langue maternelle est l'allemand, OFS (RP);
Protestant:	proportion de citoyens suisses dont la confession est protestante, OFS (RP);
Femme:	proportion de femmes suisses parmi la population suisse, OFS (RP);
Shaffouse:	variable muette pour le canton de Shaffouse (Shaffouse=1).

Tableau 3: résultats de l'estimation économétrique de l'équation (1)

Résultats Vote EEE 1992		(1) Anson Cadot (eq. simple)			(2) Anson Cadot (eq. simultanées)			(3) Armingeon			(4) Brunetti et al.			(5) Vatter					
Variables	Vecteur	Economique	Politique	Complet	Economique	Politique	Complet	Economique	Economique avec contrôle	Politique	Politique avec perdant	Economique	Politique	Complet	Socio-culturel	Socio-structurel	Politique	Economique	Complet
Participation 92	P	-1.430***	-0.603***	-0.460***	-1.416***	0.086**	0.076**	-1.784***	-0.389***	-1.420***	-1.092***	-0.776***	-1.226***	-0.319***	-1.464***	-1.452***	-2.924***	-1.716***	-0.601***
Perdants	E	-0.914***		-0.496***	-0.339***		-0.177***	-2.134***	-1.748***		-0.620***	-1.209***		-1.397***				-1.703***	-0.566***
Gagnants	E	-1.364***		0.337***	-0.482***		0.115***	-2.946***										-2.655***	-0.300***
Neutres	E	0.999***		0.493***	0.335***		0.175***											1.427***	0.575***
Chômage 92	E	14.163***		2.883***	4.587***		1.210***		0.856*	1.399***	0.750	14.846***		2.626***		15.53***			1.137***
Frontaliers	E	-0.766***		-0.750***	-0.321***		-0.282***					-0.583***		-1.085***					
Revenu	E	-1.09e-06		3.6e-06***	9.2e-07**		1.2e-06***									-1.5e-06			7.5e-07
Autoroute	E	-0.221***		-0.018*	-0.092***		-0.003												
Propriétaires	E	0.083**		-0.190***	0.155***		-0.110***												
Education	?	0.174***	0.115***	0.059***	0.071***	0.027***	0.013***			0.304***	0.254***					0.281***			0.175***
Allemand	NE		-0.643***	-0.590***		-0.246***	-0.221***		-0.689***	-0.662***	-0.692***		-0.343***	-0.457***	-0.749***				-0.736***
Oui Asile	NE		-1.413***	-1.610***		-0.526***	-0.599***						-2.791***	-2.154***					
Oui Onu	NE		0.624***	0.380***		0.312***	0.179***												
Droite	NE		-0.009***	-0.005***		-0.004***	-0.002***		-0.003***	-0.005***	-0.004***						-0.009***		-0.010***
Tradition	NE		-0.00001***	-5.2e-06***		-4.2e-06***	-2.0e-06***			-8.3e-06***	-4.5e-06***					2.5e-06***			-4.2e-06***
Protestant	NE		0.564***	0.381***		0.237***	0.153***								0.344***				0.585***
Jeunes	NE		1.916***	0.927***		0.790***	0.297***												
Femmes	NE		-1.597***	-2.580***		-0.348***	-0.922***												
Constante		-1.119***	0.568***	1.805***	0.649***	0.491***	1.070***	2.318***	1.294***	-1.908***	-1.391***	0.422***	2.516***	1.900***	1.541***	-2.685***	2.427***	1.878***	-1.104***
Observations		2744	2806	2741	2746	2808	2743	2896	2896	2809	2809	2896	2838	2838	2896	2809	2896	2896	2809
R ² ajusté		0.6531	0.8435	0.8745	0.639	0.8545	0.8857	0.3938	0.6553	0.72	0.73	0.5097	0.7089	0.8253	0.4961	0.564	0.2448	0.4093	0.7991
Chi2					5383.04	16794.06	21328.52												
F-Stat		517.33	1512.7	1061.51				627.77	1101.57	1200	1074.18	753.4	2304.01	2235.39	951.15	727.52	470.3	502.49	1016.34

***: variable significative au seuil des 1 %

** : variable significative au seuil des 5 %

*: variable significative au seuil des 10 %

Tableau 4: résultats de l'estimation économétrique de l'équation (3)

Résultats Bilatérales		(1c) Anson Cadot (eq. simple)			(5c) Anson Cadot (eq. simultanées)			(8c) Armingeon				(12c) Brunetti et al.			(16c) Vatter					
Variables	Vecteur	Economique	Politique	Complet	Economique	Politique	Complet	Economique	Economique avec contrôle	Politique	Politique avec perdant	Economique	Politique	Complet	Socio-culturel	Socio-structurel	Politique	Economique	Complet	
Oui EEE 1992	V				0.314***	0.997***	0.572***	0.591***												
Participation 00	P	-0.284***	-0.650***	-0.330***	0.114*	-0.002	0.070***	0.080***	-0.222***	-0.260***	-1.121***	-1.002***	0.205***	-0.331***	-0.133***	0.399***	-0.837***	0.122	-0.227***	-0.673***
Perdants	E	-0.503***		-0.366***	-0.154***		-0.114***	-0.055*	-2.040***	-1.562***		-0.813***	-1.600***		-1.371***				-1.485***	-0.560***
Gagnants	E	-0.495***		0.254***	0.014		0.055***	0.048***	-1.740***										-1.346***	-0.551***
Neutres	E	1.422***		0.391***	0.223***		0.031	0.020											1.557***	0.687***
Chômage 2000	E	6.024***		-1.987***	-0.874***		-0.707***	-0.603***		0.497	-0.033	-2.996***	9.478***		-0.402***		8.773***			-1.201*
Frontaliers	E	-1.123***		-0.902***	-0.383***		-0.231***	-0.227***					-1.474***		-1.222***					
Revenu	E	-2.05e-06		1.5e-06**	-8.7e-07***		1.8e-07	1.8e-07									4.5e-07			5.4e-07
Autoroute	E	-0.080***		0.007	-0.011***		0.005*	0.005*												
Propriétaires	E	-0.334**		-0.357***	-0.115***		-0.048***	-0.015												
Propriétaires*Perdants	E							-0.110**												
Education	?	0.184***	0.110***	0.086***	0.047***	-0.006**	0	-0.002		0.331***	0.276***						0.267***			0.184***
Allemand	NE		0.046***	-0.071***	0.228***	0.114***	0.120***		-0.084***	-0.112***	-0.150***		0.193***	0.036***	-0.280***					-0.093***
Oui Asile	NE		-1.636***	-1.550***	-0.029	-0.268***	-0.262***						-3.023***	-2.282***						
Oui Onu	NE		0.285***	0.257***		-0.064***	0.017	0.019												
Droite	NE		-0.010***	-0.007***		-7.3e-07	-0.001***	-0.001***		-0.005***	-0.009***	-0.008***						-0.010***		-0.013***
Tradition	NE		-7.4e-06***	-3.3e-06***		2.0e-06***	6.8e-07***	7.6e-07***				-5.1e-06***	-7.8e-07							-1.6e-06**
Protestant	NE		0.417***	0.311***		-0.015*	0.034***	0.032***								0.408***				0.516***
Jeunes	NE		-0.887***	-0.138		0.042	0.048	0.025												
Femmes	NE		-1.528***	-1.916***		0.241***	0.002	0.010												
Constante		-1.533***	1.147***	1.506***	0.007	-0.029	0.428***	0.411***	1.289***	1.139***	-2.637***	-1.780***	0.635***	1.877***	1.962***	0.259***	-2.458***	0.562***	0.808***	-1.222***
Observations		2745	2807	2742	2746	2808	2743		2832	2830	2810	2810	2832	2831	2831	2832	2810	2868	2832	2810
R ² ajusté		0.5744	0.7275	0.7963	0.7773	0.8545	0.8861		0.3886	0.407	0.506	0.5336	0.4591	0.5503	0.739	0.1507	0.3759	0.1516	0.4204	0.6535
Chi2					7804.65	16794.06	19595.89													
F-Stat		371.38	750.25	596.24					600.88	2830	480.52	460.08	601.78	1155.24	1336.74	168.43	339.4	257.15	514.4	482.68

***: variable significative au seuil des 1 %

** : variable significative au seuil des 5 %

*: variable significative au seuil des 10 %

Tableau 5: résultat de l'estimation économétrique de l'équation (2)

Participation EEE 1992		(1b) Anson Cadot (eq. simple)			(4b) Anson Cadot (eq. simultanées)		
Variables	Vecteur	Economique	Politique	Complet	Economique	Politique	Complet
Oui EEE 1992	V				-0.691***	-0.131***	-0.104***
Perdants	E	-0.032		0.068	-0.233***		0.021*
Gagnants	E	0.161**		-0.100*	-0.328***		0.011
Neutres	E	-0.158**		-0.197***	0.232***		0.015
Chômage 1992	E	-2.687***		-0.821***	3.177***		-0.210***
Frontaliers	E	-0.124***		0.133***	-0.224***		0.010
Revenu	E	5.4e-06***		1.2e-06***	6.8e-07***		4.0e-07***
Autoroute	E	-0.021**		-0.055***	-0.062***		-0.017***
Propriétaires	E	0.495***		0.203***	0.108***		0.038***
Education	?	0.022***	0.045***	0.039***	0.049***	0.025***	0.021***
Allemand	NE		0.062***	0.048***		-0.023***	-0.018***
Participation Asile	NE		0.905***	0.902***		0.298***	0.284***
Participation Onu	NE		0.728***	0.720***		0.186***	0.180***
Tradition	NE		1.7e-06***	-2.7e-07		9.9e-08	-1.1e-07
Protestant	NE		-0.080***	-0.057***		-0.003	-0.007**
Jeunes	NE		-0.446***	0.336***		0.097***	0.164***
Femmes	NE		-1.912***	-0.804***		-0.553***	-0.374***
Shaffouse	C	0.203***	-0.112***	-0.115***	0.001	-0.043***	-0.041***
Electeurs inscrits	C	-6.2e-08	-2.0e-06***	-1.8e-06***	-2.6e-08*	-6.1e-07***	-5.2e-07***
Constante		0.293***	0.574***	-0.103	0.459***	0.623	0.538***
Observations		2744	2806	2741	2746	2808	2743
R ² ajusté		0.4613	0.7084	0.7407	0	0.7559	0.775
Chi2					2466.114	14914.15	9422.716
F-Stat		214.53	682.56	435.78			

***: variable significative au seuil des 1 %

** : variable significative au seuil des 5 %

*: variable significative au seuil des 10 %

Tableau 6: résultat de l'estimation économétrique de l'équation (4)

Participation Bilatérales		(1d) Anson Cadot (eq. simple)			(4d) Anson Cadot (eq. simultanées)		
Variables	Vecteur	Economique	Politique	Complet	Economique	Politique	Complet
Participation EEE 1992	P		0.810***	0.690***	0.103	-1.346***	-0.665***
Oui Bilatérales 2000	V				0.505***	-0.185***	-0.049**
Perdants	E	0.443***		0.387***	0.295***		0.162***
Gagnants	E	0.098		0.136**	0.131***		0.049*
Neutres	E	0.435***		0.466***	-0.039		0.160***
Chômage 2000	E	1.123***		0.404	-0.426*		0.094
Frontaliers	E	0.659***		0.578***	0.497***		0.249***
Revenu	E	5.2e-06***		2.3e-06***	2.3e-06***		1.4e-06***
Autoroute	E	0.015		0.018**	0.019***		-0.007*
Propriétaires	E	0.039*		-0.155***	0.072***		-0.034***
Education	?	0.104***	0.102***	0.101***	0.010	0.076***	0.053***
Allemand	NE		-0.158***	-0.138***		-0.045***	-0.038***
Participation Asile	NE		-0.045	0.073**		0.466***	0.282***
Participation Onu	NE		0.939***	0.902***		0.687***	0.530***
Tradition	NE		1.6e-07	2.3e-07		5.7e-07***	2.7e-07
Protestant	NE		-0.145***	-0.117***		-0.070***	-0.058***
Jeunes	NE		-0.657***	-0.311***		-0.110*	-0.039
Femmes	NE		-0.079	-0.803***		-0.761***	-0.623***
Shaffouse	C	0.367***	0.200***	0.168***	0.133***	0.004	0.025**
Electeurs inscrits	C	4.5e-08	1.1e-06***	8.4e-07***	1.08e-07***	-5.7e-07***	-1.7e-07**
Constante		-1.70***	-1.99***	-1.870***	-0.252**	0.694***	0.296***
Observations		2746	2808	2743	2746	2808	2743
R ² ajusté		0.3294	0.5179	0.5731	0	0.1589	0.4667
Chi2					1259.981	2582.674	3346.734
F-Stat		123.56	275.15	194.78			

***: variable significative au seuil des 1 %

**: variable significative au seuil des 5 %

*: variable significative au seuil des 10 %

Tableau 7: estimation fonction de vote EEE 1992 avec secteurs désagrégés

FONCTION DE VOTE 1992									
Variable	+/-	gprobit				3SLS pondéré			
		coeff.	erreur type	t-stat		coeff.	erreur type	z-stat	
Participation 1992	-	-0.44712	0.08256	-5.415	***	-0.14979	0.35323	-4.241	***
Agriculture	-	-1.40418	0.12122	-11.584	***	-0.55065	0.04627	-11.899	***
Construction	-	-3.40333	0.17532	-19.412	***	-1.2705	0.06511	-19.51	***
Machines	+	-0.79993	0.14124	-5.663	***	-0.32546	0.05272	-6.173	***
Electronique	+	-0.43112	0.40825	-1.056		-0.00767	0.14986	-0.051	
Métallurgie	-	-0.50332	0.17249	-2.918	***	-0.22697	0.0638	-3.557	***
Bois	-	-1.36819	0.37254	-3.673	***	-0.55456	0.13296	-4.171	***
Chimie	+	0.36209	0.1768	2.048	**	0.06248	0.06739	0.927	
Alimentation, tabac	-	-0.43829	0.20504	-2.138	**	-0.18229	0.07594	-2.4	**
Imprimerie	0	1.75186	0.44919	3.9	***	0.55986	0.16504	3.392	***
Energie, gaz, eau	?	-1.37158	0.45543	-3.012	***	-0.58468	0.16113	-3.628	***
Horlogerie	0	0.1535	0.1586	0.968		0.03874	0.05792	0.669	
Ciment	-	-0.37776	0.37453	-1.009		-0.2736	0.01385	-1.975	**
Cuire et plastique	+	-2.49922	0.31638	-7.899	***	-0.95618	0.11521	-8.299	***
Textile	+	-1.52436	0.24918	-6.118	***	-0.689	0.09053	-7.61	***
Papier	0	-0.2605	0.41367	-0.63		-0.24571	0.15734	-1.562	
Confection habits	0	-6.18349	0.71169	-8.688	***	-1.96968	0.24897	-7.911	***
Commerce auto	?	-3.42027	0.47531	-7.196	***	-1.43711	0.1705	-8.428	***
Commerce de détail	?	0.02459	0.24339	0.101		-0.11279	0.0903	-1.249	
Transport terrestre	?	-1.0424	0.26489	-3.935	***	-0.41656	0.09621	-4.329	***
Transport aérien	?	-0.72857	0.25858	-2.818	***	-0.29911	0.09746	-3.069	***
Agence voyage	?	0.83649	0.81982	1.02		0.28237	0.28586	0.988	
Télécoms	?	-2.74774	0.51672	-5.318	***	-0.99664	0.18713	-5.326	***
Hôtellerie	-	-1.39273	0.13532	-10.292	***	-0.55909	0.05126	-10.906	***
Banques	+	-5.572	0.34542	-16.131	***	-1.87378	0.12896	-14.529	***
Assurances	0	2.34629	0.62275	3.768	***	0.95087	0.22834	4.164	***
Santé	0	-0.00143	0.15956	-0.009		-0.04738	0.06187	-0.766	
Enseignement	?	2.35252	0.31657	7.431	***	0.73749	0.11282	6.537	***
Immobilier	?	8.89461	1.38283	6.432	***	3.03103	0.47646	6.361	***
Informatique	?	0.60331	1.08932	0.554		0.13695	0.38476	0.356	
R&D privée	?	0.76095	0.68272	1.115		0.13055	0.24524	0.532	
Déchêts	?	4.55079	1.50641	3.021	***	1.30635	0.52214	2.502	**
Services personnels	?	9.547	1.5998	5.968	***	3.25834	0.56209	5.797	***
Frontaliers	-	-0.67863	0.07935	-8.552	***	-0.30432	0.02958	-10.288	***
Autoroute (=1)	-	-0.09153	0.01214	-7.537	***	-0.03358	0.00453	-7.398	***
Revenu	+	0.00000534	0.00000078	6.798	***	1.71E-06	2.93E-07	5.84	***
UDC 1991	-	-0.00106	0.00032	-3.277	***	-0.00025	0.00011	-2.224	**
ONU 1986	+	0.7388	0.07361	10.037	***	0.27566	0.02543	10.839	***
Allemand	-	-0.75787	0.01587	-47.73	***	-0.28429	0.00574	-49.454	***
Jeunes	+	0.212	0.19068	1.112		-0.01223	0.06571	-0.186	
Constante		1.19237	0.12881	9.257		0.98887	0.05151	19.198	
Observations		2885				2818			
R ² ajusté		0.821				0.8424			
	***	variable significative au seuil de 1 %							
	**	variable significative au seuil de 1 %							
	*	variable significative au seuil de 1 %							

Tableau 8: estimation fonction de vote Bilatérales 2000 avec secteurs désagrégés

FONCTION DE VOTE 2000								
Variable	+/-	gprobit				3SLS pondéré		
		coeff.	erreur type	t-stat		coeff.	erreur type	z-stat
Oui EEE 1992	+	exclu car multicollinéarité				exclu car multicollinéarité		
Participation 2000	+	-0.22057	0.04266	-5.169	***	0.04211	0.02246	1.875 *
Agriculture	-	-0.41772	0.08915	-4.686	***	-0.27054	0.03201	-8.451 ***
Construction	-	-1.03305	0.12905	-8.005	***	-0.45034	0.04539	-9.921 ***
Machines	+	0.55262	0.11061	4.996	***	0.12837	0.03791	3.386 ***
Electronique	+	-0.22112	0.27739	-0.797		-0.05859	0.09491	-0.617
Métallurgie	-	0.17008	0.12062	1.41		-0.04279	0.0418	-1.024
Bois	-	0.06265	0.27537	0.228		-0.13189	0.09682	-1.362
Chimie	+	0.23813	0.13095	1.818	*	0.14978	0.04527	3.308 ***
Alimentation, tabac	-	0.17792	0.14267	1.247		0.07391	0.05152	1.435
Imprimerie	0	1.06832	0.3405	3.137	***	0.38236	0.11827	3.233 ***
Energie, gaz, eau	?	-0.46643	0.27399	-1.702	*	-0.27877	0.09279	-3.004 ***
Horlogerie	0	0.22869	0.11172	2.047	**	0.11497	0.03785	3.037 ***
Ciment	-	0.23469	0.28215	0.832		0.06561	0.09701	0.676
Cuire et plastique	+	-0.10619	0.21849	-0.486		-0.17775	0.07512	-2.364 **
Textile	+	0.7311	0.2073	3.527	***	0.04751	0.07413	0.641
Papier	0	0.80183	0.3182	2.52	**	0.29216	0.10996	2.657 ***
Confection habits	0	-2.29738	0.59338	-3.872	***	-0.62758	0.20172	-3.111 ***
Commerce auto	?	-1.71008	0.35069	-4.876	***	-0.67571	0.12318	-5.485 ***
Commerce de détail	?	0.10428	0.16998	0.614		0.08952	0.0587	1.525
Transport terrestre	?	0.24791	0.22399	1.107		-0.03019	0.07842	-0.385
Transport aérien	?	-2.57023	0.47422	-5.42	***	-0.7544	0.17084	-4.416 ***
Agence voyage	?	1.11596	0.30098	3.708	***	0.32651	0.10615	3.076 ***
Télécoms	?	-1.78979	0.33722	-5.307	***	-0.38455	0.11691	-3.289 ***
Hôtellerie	-	-0.6129	0.10097	-6.07	***	-0.22416	0.03529	-6.351 ***
Banques	+	-1.16118	0.20313	-5.716	***	-0.59352	0.08469	-7.008 ***
Assurances	0	2.11254	0.37575	5.622	***	0.7543	0.13366	5.643 ***
Santé	0	-0.22238	0.1122	-1.982	**	-0.05441	0.03944	-1.38
Enseignement	?	-0.30395	0.21821	-1.393		-0.02754	0.07424	-0.371
Immobilier	?	1.87302	0.7963	2.352	**	0.28369	0.27319	1.038
Informatique	?	2.57657	0.6333	4.068	***	0.66282	0.21611	3.067 ***
R&D privée	?	0.12791	0.43255	0.296		0.09257	0.14988	0.618
Déchêts	?	2.90316	1.0984	2.643	***	0.48989	0.36811	1.331
Services personnels	?	0.96578	0.7773	1.242		0.79253	0.25564	3.1 ***
Frontaliers	-	-0.73671	0.04784	-15.398	***	-0.3418	0.01876	-18.217 ***
Autoroute (=1)	-	-0.02192	0.00827	-2.649	***	-0.01734	0.00322	-5.385 ***
Revenu	+	3.64E-07	5.14E-07	0.708		5.05E-07	2.00E-07	2.531 **
UDC 1999	-	-0.0008	0.00029	-2.725	***	-0.00037	0.0001	-3.594 ***
Casques bleus 1994	+	1.87933	0.05834	32.213	***	0.5413	0.01972	27.443 ***
Réfugiés 1996	-	-0.92603	0.05721	-16.184	***	-0.241	0.01908	-12.63 ***
Allemand	-	-0.01288	0.12101	-1.065		-0.01819	0.00425	-4.28 ***
Jeunes	+	-0.23588	0.0783	-3.012	***	-0.07557	0.02695	-2.804 ***
Constante		1.19237	0.12881	9.257		0.62741	0.03197	19.623
Observations		2821				2818		
R ² ajusté		0.8504				0.8299		
	***	variable significative au seuil de 1 %						
	**	variable significative au seuil de 5 %						
	*	variable significative au seuil de 10 %						

BIBLIOGRAPHIE

- ANTILLE, GABRIELLE; MARC BACCHETTA, FABRIZIO CARLEVARO, TOBIAS MÜLLER ET NICOLAS SCHMITT (1993), "Switzerland and the European Economic Area: A General Equilibrium Assessment of Some Measures of Integration", *Revue Suisse d'Economie et de Statistiques*, 126 (3), p. 193-213.
- ARMINGEON KLAUS (2000), "Ökonomische Erklärungen des Verhaltens bei aussenpolitischen Abstimmungen. Eine Kritik der Analyse von Aymo Brunetti, Markus Jaggi und Rolf Weder", *Revue Suisse d'Economie et de Statistiques*, 136 (2), p. 207-221.
- ARNDT SVEN W. (1998), "Alpine Contrasts : Swiss and Austrian Responses to the EU" in *Forging an integrated Europe* (Barry Eichengreen and Jerry Frieden editors), Michigan Studies in International Political Economy, p. 247-272.
- BASLER ARBEITSGRUPPE FÜR KONJUNKTURFORSCHUNG (1992), *Die Schweiz und der EWR: Konsequenzen für Märkte, Branchen und Regionen*, BAK AG, Basel.
- BRUNETTI, AYMO; MARKUS JAGGI ET ROLF WEDER (1998), "Umverteilungswirkungen einer wirtschaftlichen Öffnung und Abstimmungsverhalten: Eine Analyse am Beispiel des Schweizer EWR-Entscheids", *Revue Suisse d'Economie et de Statistiques*, 134 (1), p. 63-91.
- (2000), "Duplik zum Beitrag von Klaus Armingeon : "Okonomische Erklärungen des Verhaltens bei aussenpolitischen Abstimmungen. Eine Kritik der Analyse von Aymo Brunetti, Markus Jaggi und Rolf Weder"", *Revue Suisse d'Economie et de Statistiques*, 136 (1), p. 215-222.
- BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFE (2001), "Accord bilatéraux – Fact sheets 2001: explications sur les accords et les mesures d'accompagnement ", www.europa.admin.ch/ba/expl/factsheets/f/index.html.
- CADOT, OLIVIER; JEAN-MARIE GRETHER ET JAIME DE MELO (2000), "Trade and Competition Policy: Where Do We Stand?", *Journal of World Trade* 13, p. 1-24.
- DOWNS ANTHONY (1957), *An Economic Theory of Democracy*, Harper and Row, New York, NY.
- GRAF H. ET D. METTLER (1991), *Branchenmässige Simulationsrechnungen für Europaszenarien*, Rüegger, Zürich.
- HAUSER, HEINZ ET SVEN BRADKE (1993), *Traité sur l'EEE, adhésion à la CE, course en solitaire: conséquences économiques pour la Suisse*, Rüegger, Zürich.

- KRIESI HANSPETER, CLAUDE LONGCHAMP, FLORENCE PASSY ET PASCAL SCIARINI (1993), “Analyse de la votation fédérale du 6 décembre 1992”, VOX, *Analyse des votations fédérales*, Zürich.
- LAMBELET JEAN-CHRISTIAN, ET PHILIPPE FONTANA (1978), “Une analyse statistique de la votation fédérale du 25 septembre 1977 sur l’initiative populaire pour la solution du délai”, Institut Créa, Lausanne.
- DE MELO, JAIME; FLORENCE MIGUET ET TOBIAS MÜLLER (2002), “The Political Economy of Migration and EU Enlargement: Lessons from Switzerland”, miméo, Université de Genève.
- MAYDA ANNA MARIA ET DANI RODRIK (2001), “Why are some people (and countries) more protectionist than others?”, NBER Working Paper 8461.
- SCHEVE KENNETH, ET MATTHEW SLAUGHTER (1998), “What determines individual trade policy preferences”, NBER Working Paper 6531.
- VATTER ADRIAN (1994), “Der Ewr-Entscheid: kulturelle Identität, rationales Kalkül oder struktureller Kontext?”, *Revue suisse de sociologie*, p. 15-42.
- WECK-HANNEMANN HANNELORE (1990), “Protectionism in Direct Democracy”, *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 146, p. 389-418.

SUMMARY

This paper analyses the EEA and bilateral agreements vote results at the 3025 community level of the Swiss Confederation by simultaneously modelling the vote and the participation decisions. Regressions include economic and political factors. The economic variables are the aggregated shares of people employed in the losing, winning and neutral sectors, according to BRUNETTI, JAGGI and WEDER (1998) classification, which follows Ricardo-Viner logic, and the average education levels, which follows a Heckscher-Ohlin approach. The political factors are those used in the recent literature. The results are extremely precise and consistent. Most of the variables have the predicted sign and are significant at the 1 % level. More than 80 % of the communities' vote variance is explained by the model, substantially reducing the residuals when compared to former studies. The political variables do have the expected sign and are significant as well. Our results underline the importance of the interaction between electoral choice and participation decisions as well as the importance of simultaneously dealing with those issues. Eventually they reveal the electorate high level of information and rationality.

ZUSAMMENFASSUNG

Unser Beitrag analysiert in einem Model, welches gleichzeitig die Stimm- (“ja” oder “nein”) und Partizipationsentscheidung einbezieht, den Ausgang der Abstimmungen über den Beitritt zum EWR und über die bilateralen Verträge für die 3025 Gemeinden der Schweiz. Die Regressionsgleichungen beinhalten ökonomische und politische Variablen. Die ökonomischen Variablen beinhalten die Anteile an sektoriellen Arbeitsplätzen, die, wie in BRUNETTI, JAGGI und WEDER (1998), in Gewinner, Verlierer und Neutrale aufgeteilt wurden, gemäß dem Model von Ricardo-Viner, und das durchschnittliche Ausbildungsniveau, gemäß dem Model von Heckscher-Ohlin. Die politischen Variablen sind die in der gegenwärtigen Literatur üblichen. Unsere Resultate sind bemerkenswert präzise und kohärent. Die meisten Variablen haben das von der Theorie vorausgesagte Vorzeichen und sind hoch signifikant (1%). Mehr als 80% der Varianz der Stimmabgabe in den Gemeinden wird durch das Modell erklärt, was, im Vergleich mit früheren Arbeiten, die unerklärten Residuen wesentlich verkleinert. Die politischen Variablen haben auch die erwarteten Vorzeichen und sind signifikant. Unsere Resultate unterstreichen die Bedeutung der Interaktion zwischen der Stimm- und der Partizipationsentscheidung, und die Bedeutung diese gleichzeitig zu behandeln. Letztendlich, belegen sie den hohen Informationsgrad und die hohe Rationalität der Stimmbürger.

RESUME

Le présent article analyse les résultats des votations sur l’EEE et sur les accords bilatéraux au niveau des 3025 communes de la Confédération en modélisant simultanément les décisions de vote (“oui” ou “non”) et de participation. Les régressions incluent des déterminants économiques et politiques. Les déterminants économiques sont les parts d’emploi sectoriels agrégées en perdants, gagnants et neutres selon la classification de BRUNETTI, JAGGI ET WEDER (1998), suivant la logique du modèle Ricardo-Viner, et les niveaux de diplômes moyens, suivant celle du modèle Heckscher-Ohlin. Les déterminants politiques suivent de près ceux utilisés dans la littérature récente. Les résultats sont remarquablement précis et cohérents. La plupart des variables ont les signes prédits par les modèles et sont significatives à 1%. Plus de 80% de la variance du vote par commune sont expliqués par le modèle, faisant substantiellement reculer la part résiduelle par rapport aux travaux précédents. Les variables politiques ont aussi les signes attendus et sont aussi significatives. Nos résultats soulignent l’importance de l’interaction entre choix électoraux et décisions de participation et l’importance de les traiter simultanément. Enfin, ils mettent en lumière les niveaux élevés d’information et de rationalité de l’électorat.